

L'INVITÉ

L'IMPORTANCE DE L'HISTOIRE, DE LA CULTURE GÉNÉRALE ET DE L'ESPRIT CRITIQUE

DANIEL KRAUS
PROFESSEUR,
UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



Nous avons toutes et tous été choqués par les propos tenus par le conseiller national Fricker lors de la dernière session du Conseil national. Il s'en est excusé, mettant ce terrible lapsus sur le compte de sa spontanéité et de sa naïveté. Il en a tiré la conséquence en assumant sa faute et en démissionnant du Parlement. On ne lui en demandait pas autant, mais chapeau.

Ses propos, comparant le transport des cochons vers l'abattoir au transport de six millions de juifs, homosexuels et tziganes par les nazis vers leur extermination ont été particulièrement maladroits. Au-delà de l'affront fait à la mémoire des victimes du nazisme, les juifs ne mangent en principe pas de porc et les comparer à cet animal peut être ressenti comme un affront.

Mais ces propos tombaient également mal par les hasards du calendrier: en effet, il y a exactement 75 ans se tenait à Montreux la Conférence annuelle des chefs des polices cantonales des étrangers lors de laquelle les autorités ont considéré qu'il n'y avait plus lieu d'accepter de réfugiés de la guerre et ce, pour des raisons peu honorables. Le calendrier voulait également que ces pro-

pos aient été tenus juste après le Nouvel An juif (Roch Hachana) et à la veille de Yom Kippour, la fête juive la plus solennelle, celle du Grand Pardon.

Sa naïveté lui a été pardonnée, de même que le manque de réactivité immédiate de ses collègues, probablement dû au fait qu'au Conseil national, on parle pour le protocole, mais rares sont celles et ceux qui écoutent réellement. Un «ooh» d'indignation aurait été bienvenu; mais il n'en fut rien. Heureusement que certains ont eu le courage d'intervenir dans l'après-midi, et les nerfs de ne pas réagir à chaud.

On ne peut et ne doit accepter cette banalisation de crimes contre l'humanité, quels qu'ils soient, uniquement parce que ces événements ont eu lieu il y a plus de 70 ans, 100 ans ou plus.

L'écoulement du temps n'est pas une excuse, au contraire. Alors que, par la force des choses, le nombre de survivants de cette époque se réduit, c'est précisément maintenant qu'il faut se souvenir du passé et ne pas répéter ces horreurs à l'avenir.

Il y a en Suisse de nombreuses personnes qui se sont battues pour empêcher que le nazisme gangrène notre pays. Les mobilisés qui ont dû abandonner femme et enfants à la maison. Les femmes qui ont justement su tenir le ménage et l'entreprise pendant l'absence de leur mari. Des politiciens, des militaires, des policiers, des juges, des diplomates et de simples citoyennes et citoyens qui, en cas d'invasion allemande, auraient été les premiers arrêtés.

C'est grâce à toutes ces personnes que nous vivons dans le régime le plus démocratique qui soit, et qui permet même de dire les pires bêtises sous la Coupole. Nous leur devons respect et ne rien considérer comme acquis.

Alors, que tirer de cet événement? Il nous montre l'urgence d'ouvrir les yeux, car il dénote d'une lacune dans l'éducation et la formation de nos jeunes. L'auteur de ces malheureuses paroles, diplômé de l'une des hautes écoles les plus prestigieuses de Suisse et du monde bénéficiait lui-même d'une des meilleures éducations possibles. Et malgré cela, il a fait preuve d'une ignorance qui mène à la banalisation d'événements des plus dramatiques dans l'histoire humaine.

Banalisation qui fait craindre, en Europe et dans le reste du monde, que de telles horreurs se répètent. Il n'y a pas lieu de lui lancer la pierre, mais bien plus de (re-)prendre conscience, dans un monde d'hyperspécialisation et d'hyperconnectivité, de l'importance fondamentale de l'enseignement des sciences humaines et de l'histoire, du développement d'un esprit et d'une réflexion critique indépendante. ●

« C'est grâce à toutes ces personnes que nous vivons dans le régime le plus démocratique qui soit. »

COURRIER DES LECTEURS

HÔTEL JUDICIAIRE

Battons-nous, mais loyalement!

A propos d'un courrier sur la votation du 24 septembre sur le Nhoj

Vincent Theurillat, dans votre édition du 30 septembre, prétend que l'acceptation du Nhoj, le nouvel hôtel judiciaire, aurait permis de réaliser des économies «de plusieurs centaines de milliers de francs

par mois»! Dans son rapport à l'appui du crédit de 48,5 millions soumis à votation, le Conseil d'Etat avait estimé que les frais annuels d'exploitation du Nhoj seraient supérieurs d'un peu plus de 200 000 francs par rapport à ceux actuels. Un député d'un groupe politique important, sur le principe favorable au Nhoj, avait alors fait savoir que ce projet serait sans doute refusé par son parti si la garantie ne lui était pas apportée que l'on parviendrait au moins à

maintenir les frais de fonctionnement à leur niveau actuel (neutralité des coûts). C'est alors qu'un nouveau document a été «bricolé», dont on pouvait déduire que le Nhoj permettrait en réalité une économie de 41 000 francs... par année, cela notamment grâce à une réduction – allez savoir pourquoi – des frais d'entretien de moitié. Peu crédible, et au surplus quoi qu'il en soit ridicule en soi, ce chiffre, mis en rapport avec les surcoûts que le Nhoj aurait occasionnés

pour les deux tiers des justiciables de ce canton, n'a aucun sens. Battons-nous effectivement, mais pour des investissements (et non des dépenses), qui servent réellement les intérêts du canton. Pour ce qui est de la cohésion cantonale, elle ne pourra être renforcée que si chacun fait preuve d'objectivité et cesse donc de propager des discours construits sur des contrevérités.

Michel Bise
(Saint-Blaise)

LE CLIN D'ŒIL DU LECTEUR



FÉLIN Clin d'œil automnal du Seeland. Ma vie devant les courges.

PHOTO ENVOYÉE PAR GABRIELLE L'EPLATTENIER, DE NEUCHÂTEL

COURRIER DES LECTEURS RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel. **SIGNATURES** Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes. **LONGUEUR** Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus). **LIMITES** Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements. **POUR NOUS JOINDRE** Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch – Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

LE MEILLEUR D'ARCINFO.CH



Jeunes Suisses en concours

Depuis dimanche, 38 jeunes Suisses participent aux World Skills à Abu Dhabi, le Concours mondial des métiers. Celui-ci concerne une cinquantaine de métiers.

www.arcinfo.ch/videos/

CE JOUR-LÀ...

17 OCTOBRE 1964

CHINE Première bombe atomique. «La Chine communiste a fait exploser une bombe atomique dans la région occidentale du pays, hier matin, à 7 heures (GMT), et a ainsi réussi son premier essai nucléaire», rapporte le quotidien. «A part l'Albanie, les pays européens ont en général réagi défavorablement à la nouvelle de l'explosion atomique.»

LES VERRIÈRES Catastrophe évitée de justesse. «Le train Neuchâtel-Paris parti la nuit dernière à 23 h 02, a échappé de justesse à un très grave accident près des Verrières alors qu'il roulait à 80 km à l'heure», apprend-on. «Vingt à trente rochers pesant chacun de 200 à 300 kg sont tombés sur la voie quelques secondes avant le passage du convoi. Le mécanicien a réussi à stopper sa machine à 50 centimètres de l'éboulement.»

ROYAUME-UNI Travailleurs victorieux. «Les travailleurs ont gagné. La reine Elisabeth, après avoir accepté la démission de sir Alec Douglas-Home, a officiellement chargé M. Harold Wilson de former le prochain gouvernement», lit-on. «Au moment où M. Wilson arrivait au palais, les derniers pointages accordaient aux travaillistes 316 sièges à la Chambre des communes, soit la majorité absolue. Les conservateurs avaient 302 sièges et les libéraux 5. Il restait alors sept sièges à pourvoir.» ● DAD

Archives L'Express/L'Impartial: <http://arcinfo.ch/archives>